



LOURDES – PELERINAGE DIOCESAIN
du 12 au 17 juin 2025

Nbre de pèlerinages déjà effectués: / Premier pèlerinage

Mme / Mr / Prêtre / Diacre / Religieux Date de naissance :
Nom : Prénom :
Adresse :
.....
Code Postal : Ville :
Portable : Mail :

Personne à prévenir en cas d'accident ou Tuteur légal : **Tél.** :
Nom/Prénom : Lien de Parenté :
Adresse :
Code Postal : Ville :

Pèlerin. En accueil Ami Petit train de l'Amitié Hospitalier(e)
Pèlerin Jeune
TRANSPORT TGV Propres moyens
LOGEMENT Accueil Salus L'Hospitalet Hôtel Nom :

CONDITIONS FINANCIERES

PELERIN EN ACCUEIL

TGV + Accueil + Frais dossier : 594.00 €

AMI EN HOTEL

TGV + Frais de dossier 294.00 €

HOSPITALIER.E

Cotisation (indispensable par chèque séparé) 15.00 €

TGV + Frais dossier : 294.00 €

Voyage Propres Moyens : 56.00 €

L'Hospitalet ou accueil Notre Dame: 217.00 €

Salus : 178.00 €

JEUNE

TGV + Hébergement +Frais dossier 350.00 €

PELERIN

Cotisation (indispensable par chèque séparé) : 15.00 €

TGV + Frais dossier et annexe 294.00 €

TOTAL :

Règlement : Espèces Chèque(s) à **HDL Train Rouge** Chèques vacances valides

01/4 Ch 1 banque ville

01/5 Ch.2 banque ville

01/6 Ch 3 banque ville

Virement (*en intégralité*) IBAN FR76 3002 7170 1500 0114 0760 184 (bien noter le nom du compte à débiter)

J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de vente

J'atteste avoir pris connaissance et lu la notice d'information de la Mutuelle Saint Christophe consultable en ligne sur abhtrainrouge.fr

CONDITIONS PARTICULIERES DE VENTE Annexe des conditions générales de vente (Loi 92.645 du 13 juillet 1992) modifiées par le décret du 15 juin 1994 et l'arrêté du 22 novembre 1994. **ANNULATION du fait du pèlerin (sauf cas de force majeure)** : Le montant des frais de dossier (46 €) sera retenu. Les versements effectués pourront être remboursés sous déduction des frais suivants : entre 30 et 21 jours avant le départ, il sera retenu 25 % du montant total du voyage, entre 20 et 8 jours avant le départ, il sera retenu 50 % du montant total du voyage, entre 7 et 2 jours avant le départ, il sera retenu 75 % du montant total du voyage, à moins de 2 jours avant le départ, il sera retenu 90 % du montant total du voyage. Tout voyage interrompu du fait du voyageur, pour quelque cause que ce soit, ne donne lieu à aucun remboursement sauf cas de force majeure **Toute annulation doit être notifiée par courrier.**

Votre adresse pourra être communiquée aux revues religieuses de Bayard Presse, partenaire en communication avec le service des pèlerinages. Vous disposez à tout moment d'un droit d'accès de rectification, d'opposition et de suppression des données vous concernant (RGPD entré en vigueur le 25 mai 2018).

Fait le

À :

Signature (précédée du nom en toute lettre et de la mention "lu et approuvé")